

Mon Département

L'accent
Catalan

PRINTEMPS 2025 // N°39

LE JOURNAL D'INFORMATIONS DU DÉPARTEMENT DES PYRÉNÉES-ORIENTALES

**ENSEMBLE,
FAISONS BATTRE LE CŒUR
DES PYRÉNÉES-ORIENTALES**

> Solidarité, écologie, citoyenneté : nos projets pour 2025

> Julia, 10 ans
au Musée d'Art
moderne de Céret



L'interview d'Hermeline Malherbe

Présidente du Département des Pyrénées-Orientales

Guerres en Ukraine et au Proche Orient, changement climatique, instabilité gouvernementale et coupe dans les budgets des collectivités locales... Comment le Département maintient le cap ?

Dans ce contexte, il est d'autant plus indispensable de garder le cap pour notre territoire, pour l'ensemble de nos habitants qui ont tant besoin que nous les accompagnions. Nous l'avons fait et continuons de le faire pour notre économie agricole et touristique que ce soit au Salon international de l'agriculture à Paris, qui est une réussite, ou que ce soit sur le sujet de l'eau, la gestion de son partage, comme nous le faisons avec Labo PO.

Comment avancer sur ces sujets ?

Nous avons su nous fédérer, Département, Région, État local, Communauté urbaine, l'ensemble des communes, Chambre d'agriculture, Chambre de Commerce et d'Industrie et Chambre de Métiers et de l'Artisanat pour avancer et apporter de nouvelles perspectives. Le moment est à l'union pour les Pyrénées-Orientales, car les solutions doivent être collectives. Dans un contexte budgétaire tendu qui frappent les collectivités locales, nous avons la volonté politique d'unir nos forces.

Malgré les crises, le Département vote un budget offensif ?

Le budget est au service de l'action. Il permet aux services publics de fonctionner et d'investir dans des équipements pour le bien-être et la qualité de vie et cela est aussi bon pour l'économie et l'emploi. C'est

par exemple l'accompagnement financier des centres de santé avec la Région, la création de nouvelles pistes cyclables, le recrutement de professionnels médico-sociaux pour accompagner les enfants et les familles, que ce soit pour la Protection Maternelle et Infantile ou pour l'Aide Sociale à l'Enfance. Ce sont aussi le recrutement et la revalorisation des métiers du médico-social, le développement durable du port de Port-Vendres ou encore le rayonnement paysager du château de Castelnou... Bref, le budget doit être à l'équilibre ce qui signifie que le total des recettes doit être égal à celui des dépenses. Nous subissons la baisse des recettes et la hausse contrainte de dépenses décidées unilatéralement par l'État, y compris de nos charges avec l'envol de nos factures d'énergie. Nous agissons pour accompagner la hausse des besoins sociaux (protection de l'enfance, personnes âgées et personnes en situation de handicap, insertion).

Le Département a-t-il anticipé ces contraintes ?

Il s'agit d'agir avec responsabilité, détermination et sens de l'intérêt général. C'est ce que nous avons fait en diminuant la dette de la Collectivité, tout en continuant d'agir, ce qui nous permet aujourd'hui d'être parmi les 20 Départements les moins endettés de France et les 10 premiers Départements qui investissent le plus par habitant. La renationalisation du Revenu de solidarité active que nous expérimentons depuis trois ans nous permet de doubler nos efforts en matière d'insertion. Nous consacrerons ainsi 226 M€ à l'investissement qui participe à l'économie locale et à l'emploi !

De manière plus générale, comment le Département prépare-t-il l'avenir ?

Nous avons initié en 2024 la démarche Labo PO, laboratoire de solutions pour s'adapter au changement climatique ! Nous voulons faire des Pyrénées-Orientales un département pilote de nouvelles solutions. Nous sommes aux avant-postes du réchauffement climatique et de ses conséquences pour les territoires du pourtour méditerranéen. C'est une démarche de fond, un engagement pour transformer les contraintes en atouts, face au changement climatique avec les élus et des experts locaux, des scientifiques et les habitants ! Comme nous l'avons fait avec la grande concertation « Imagine les PO », l'enjeu est de partager avec les habitants pour coconstruire les solutions, sans catastrophisme. D'ici la fin de l'année, nous lancerons un dialogue citoyen avec tous les habitants sur l'avenir des Pyrénées-Orientales à l'horizon 2035.

Que dites-vous à ceux qui disent que la sécheresse est derrière nous ?

Enfin, il pleut ! C'est un grand soulagement pour nos cultures, nos fleuves et nos rivières. L'Agly rejoint enfin la mer, ce n'était pas arrivé depuis plus de deux ans. Mais les nappes souterraines sont encore très dégradées. Au moment où nous parlons, il n'y a que deux ou trois nappes qui ont dépassé le seuil critique. Les pluies actuelles ne doivent pas nous dévier de nos objectifs d'économie et de projets pour nous adapter au changement climatique. Continuons chacun, chacune, nos éco-gestes.

“
Agir avec responsabilité, détermination et sens de l'intérêt général
”

Budget 2025 : un bouclier économique, social & écologique

Réunis en Assemblée plénière le 13 mars dernier, les élu-e-s départementaux ont voté le budget primitif pour l'année 2025. Avec un montant total de 731 millions d'€, dont 205 millions d'€ d'investissements*, le Département entend l'utiliser de manière offensive, malgré un contexte national et international extrêmement instable.

Un niveau d'investissement soutenu, une gestion des dépenses ajustée, une offre de services publics plus forte pour répondre aux besoins des habitants et des habitants, sont les grandes caractéristiques du budget que les élu.es départementaux ont voté en séance plénière le 13 mars dernier à l'Hôtel du Département à Perpignan.

Un budget résilient et protecteur. Le Département place toujours l'humain au cœur de ses priorités. Les dépenses de solidarités augmentent de 12,7 millions d'€ et constituent le premier poste de dépenses de fonctionnement (49%). Le Département continue d'améliorer la vie des hommes et des femmes sur le territoire, soutient les enfants et les jeunes qui sont confiés dans le cadre de la Protec-

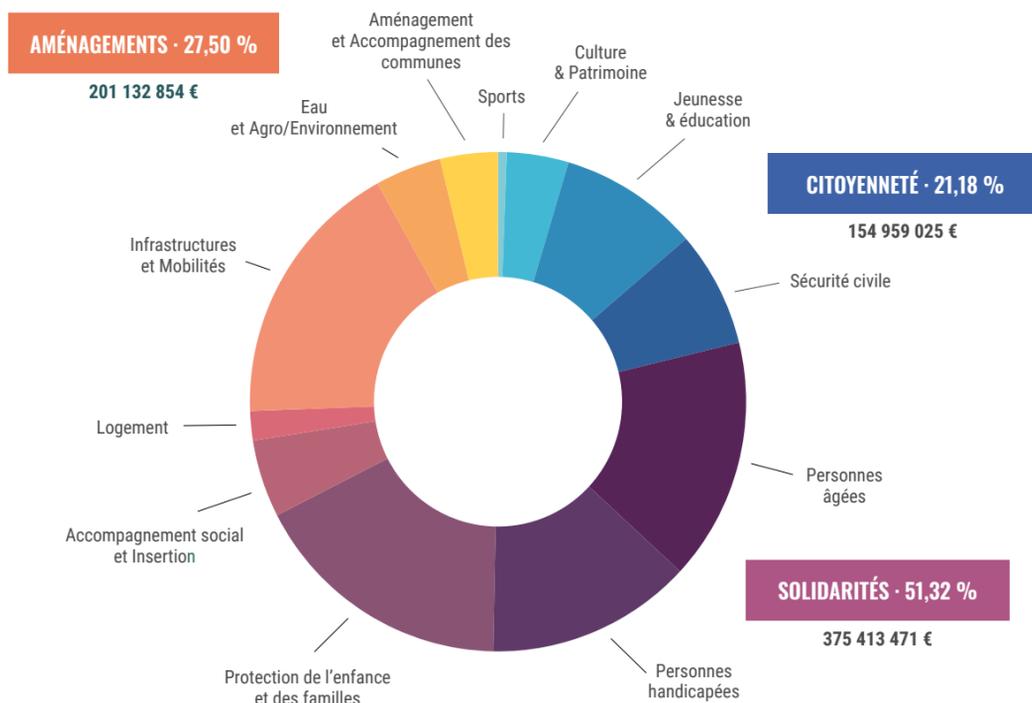
tion de l'enfance : les crédits destinés à l'Enfance et à la Famille (Aide Sociale à l'Enfance) sont en augmentation de 5,1 millions d'€. Prendre soin des personnes âgées et des personnes handicapées est une nécessité : les dépenses liées à la prise en charge de la dépendance des personnes âgées est en hausse de 3,9 millions d'€. L'Allocation Personnalisée d'Autonomie en est le principal dispositif (68,3 millions d'€). Protéger les habitants, c'est aussi soutenir nos pompiers : le Département choisit d'augmenter de façon exceptionnelle sa contribution au Service Départemental d'Incendie et de Secours (12,5 millions d'€ en investissement) pour renforcer la protection civile des habitants et faire face aux enjeux futurs liés notamment au changement climatique. Avec la renationali-

sation du RSA, le Département renforce ses dispositifs d'accompagnement social et d'insertion vers l'emploi.

Des investissements tournés vers l'avenir. Le Département continue de moderniser les établissements sociaux et médico-sociaux, de restructurer les collèges pour mieux accueillir vos enfants, d'aménager et entretenir les routes. Aides aux communes, développement du port de Port-Vendres, soutien à l'emploi local, développement du numérique à l'école... Autant d'investissements garants de l'activité d'entreprises locales.

* Avec le Budget relatif au Très Haut Débit, l'investissement global du Département est de 226 millions d'€.

> BUDGET GLOBAL 2025 Fonctionnement et investissement



Source : Direction des Finances - Département des Pyrénées-Orientales



Hommage à Pierre Estève

(31 mai 1939 - 31 janvier 2025)

À la mémoire de Pierre Estève décédé à l'âge de 85 ans. Conseiller général pendant 42 ans, Maire et Député, Pierre Estève a beaucoup œuvré pour l'agriculture, la viticulture, le logement, la filière bois-énergie et la ruralité. Passionné de rugby à XIII, Pierre Estève était un homme profondément généreux, engagé. Un vrai humaniste qui aura consacré une grande partie de sa vie aux Pyrénées-Orientales.

L'info en +

UN NOUVEAU CONSEILLER DÉPARTEMENTAL



L'Assemblée départementale a accueilli un nouveau Conseiller départemental, **Jaume Pol**, suite à la démission de Benoît Castanedo.



Robert Garrabé

Vice-Président du Département en charge des Finances

« Malgré un contexte macro-économique et politique particulièrement prégnant et frappé d'incertitudes, notre collectivité prévoit un montant d'investissement conséquent, soit 205 millions d'€. Des investissements au service de notre territoire et du bien-être de ses habitants. Il est à noter à ce titre que les dépenses d'investissements s'élèvent à 292 € par habitant contre 207 € pour le reste des Départements de la même taille, et que le Département des P.-O. figure parmi les moins endettés de France, soit une dette de 317 € par habitant, contre 517 € pour la moyenne de la strate. Des fondements budgétaires qui sont de nature à permettre à l'Institution de poursuivre sa dynamique politique d'investissements : 54,7 millions d'€ pour la voirie et le développement des véloroutes, 35 millions d'€ pour le développement du Très Haut Débit, 23,7 millions d'€ pour l'aménagement du quai Dezoums à Port-Vendres, 13,1 millions d'€ pour les aménagements dans les collèges. »



VIVRE ENSEMBLE

LES PYRÉNÉES-ORIENTALES À L'HORIZON 2035

Changement climatique : le Département crée "Labo PO"
pour accélérer la recherche et la mise en œuvre de solutions innovantes !



Parce qu'à l'échelle nationale, les Pyrénées-Orientales sont en première ligne face aux effets du changement climatique, le Département qui agit depuis longtemps pour prévenir les risques climatiques et gérer durablement les ressources naturelles, a lancé en 2024 la démarche Labo PO pour faire du territoire un laboratoire de solutions d'adaptation au changement climatique.

Transformer les contraintes en atouts face au changement climatique ! C'est tout le sens de Labo PO que le Département a créé. Kesako ? Labo PO, c'est un laboratoire d'échanges et de solutions innovantes, rassemblant des élu.es, des experts locaux et scientifiques... pour échanger, débattre, confronter les points de vue, s'enrichir, trouver de nouvelles solutions ! Comme le rappelle la Présidente du Département, Hermeline Malherbe, « *notre territoire, à travers son économie et en premier lieu, son agriculture et son tourisme, ne sera pas la victime mais la vitrine de solutions !* » Tout au long de l'année 2024, élu.es, acteurs de terrain ont échangé à propos des 4 principaux risques naturels, incendies, sécheresses, inondations, submersion marine/érosion du trait de côte, qui impactent les Pyrénées-Orientales. Objectif principal : **partager un diagnostic et recenser les solutions envisageables.**

Aujourd'hui, cette démarche va se poursuivre autour de quatre axes principaux : sensibiliser et impliquer les citoyens en valorisant Labo PO, approfondir la réflexion avec les acteurs des secteurs économiques stratégiques (tourisme, agriculture et agroalimentaire), renforcer les



Ci-dessus, visite de terrain sur la côte rocheuse, au niveau des criques de Portails à Argelès-sur-Mer, non loin de la plage du Racou, le 27 mai 2024.

partenariats institutionnels, et assurer la cohérence des politiques publiques avec les enjeux climatiques. Cette approche vise à fédérer tous les acteurs du territoire pour une adaptation durable, sur plusieurs années. L'objectif est de garantir la cohérence et l'efficacité des initiatives prises sur le territoire. « *Avec Labo PO, l'enjeu est d'aider à la prise de décision et à l'action, d'accélérer la mise en place de réponses adaptées. Il convient d'embarquer tous les habitants dans cette dé-*

marche pour que cette action soit partagée et collective, ajoute Hermeline Malherbe. C'est pourquoi les habitants seront associés dans un processus de concertation qui sera mené sur l'ensemble du département. »

+ d'infos sur :
ledepartement66.fr



► **Martine Rolland**

Conseillère départementale en charge de la Transition énergétique, de l'Environnement et de la Mer

« **Des solutions innovantes existent, d'autres restent à imaginer. Labo PO est là pour les trouver, ensemble.** »



> **Élisabeth Blanc-Cassagne,**

Directeur de recherche émérite au Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives (CEA), Présidente du colloque Mare Nostrum Association

« *Avec Labo PO, je sens un vrai engagement pour se remettre en question et préserver notre territoire. Je remercie le Département pour cette démarche qui s'appuie et maximise les actions du Colloque Mare Nostrum Environnement Climat afin de transmettre les informations essentielles sur les impacts du changement climatique qui s'impose à nous ! Il existe des solutions à notre portée, comme planter plus d'arbres, construire les villes de demain autrement, permettre l'infiltration des eaux, faire évoluer nos cultures et pratiques agricoles... Je suis très impressionnée par les actions déjà entreprises par le Département.* »





Alexis Righetti, le nouveau visage de Trio Pyrénées

Il est le nouveau Directeur Général des stations de montagne du Cambre d'Aze, de Formiguères et de Porté-Puymorens. Alexis Righetti a été missionné par le Département pour que « Trio Pyrénées* » soit un modèle économique de stations de montagne « 4 saisons » – Portrait.

Éclectique. C'est le mot qui nous vient quand on rencontre Alexis Righetti, le nouveau patron de Trio Pyrénées. Depuis le 1^{er} octobre 2024, il a pris les rênes des stations de montagne du Cambre d'Aze, de Formiguères et de Porté-Puymorens avec détermination et un certain panache ! Cet homme de 41 ans affiche quelques kilomètres au compteur ... Les sommets, ça le connaît ! Grand pratiquant de sports extrêmes de montagne, réalisateur

de documentaires, il a aussi écrit un roman sur l'intelligence artificielle. Ingénieur de formation, issu de l'École Nationale Supérieure des Arts et Métiers, cet ancien directeur et communicant chez JCDecaux à Toulouse, se passionne aussi pour le management « humain ». Alexis Righetti est l'homme de la situation pour relever un défi : faire de Trio un exemple de gestion de stations de montagne « 4 saisons ». « Trio, c'est exceptionnel. Ça a du sens de regrouper ces trois stations anciennement concurrentes ! Leur offre est complémentaire. Travailler comme nous le faisons sur un tarif unique, pour le client, c'est super ! C'est une innovation marketing qui a trou-

vé sa cible. Et cela permet de mutualiser les ressources et les investissements », explique-t-il avec passion. Aujourd'hui Trio, c'est une équipe de 200 personnes, une communication réinventée et une visibilité renforcée (+35 % d'abonnés sur les réseaux sociaux en 3 mois). « Avec Trio, nous portons une responsabilité d'aménagement du territoire. Il s'agit de faire vivre ces stations toute l'année, avec la question de l'emploi local à la clé. » Les enjeux sont également « environnementaux ». Et c'est tout l'intérêt des nouveaux équipements dont se dotent les stations. « Nous devons travailler sur les spécificités de chaque station. Chacune est située sur un site naturel emblématique. Chaque station est donc une porte d'entrée pour profiter des joies de la montagne. Il s'agit de vendre la destination plutôt que les activités elles-mêmes. C'est tout l'enjeu ! précise-t-il. Les futurs investissements « 4 saisons » que nous portons avec le Département ont cette vocation là : faire découvrir la montagne, que ce soit au grand public comme aux passionnés. Avec les nouveaux équipements réversibles, les sites pourront être accessibles toute l'année et pour de multiples pratiques sportives. »

*Créé par Hermeline Malherbe, Présidente du Département, avec la Région et les Maires, Trio Pyrénées réunit les trois stations de montagne du Cambre d'Aze, Formiguères et Porté-Puymorens. Ce projet vise à diversifier l'offre « 4 saisons » et ainsi participer à la transition économique des territoires de montagne. TRIO est une des composantes du Plan Montagne voté en 2021 par les élu-es de la Majorité départementale. Trio Pyrénées a affiché cette saison une hausse de fréquentation de 35%.



► **Michel Garcia,**

Conseiller départemental chargé de la Montagne et du Développement Local

« Avec le Plan Montagne de 30 millions d'€ et la création de Trio Pyrénées, le Département investit pour accompagner les territoires et les stations de montagne à la diversification de l'offre touristique durable. »



Hermeline Malherbe, Présidente du Département et Présidente de la SPL TRIO Pyrénées, a inauguré les derniers investissements de « Trio Pyrénées » sur la station du Cambre d'Aze, avec Michel Garcia et Aude Vivès, Conseillers départementaux du canton des Pyrénées Catalanes, Président du Parc Naturel Régional et Présidente de l'Agence Départementale du Tourisme, Éliane Jaricky, Conseillère Régionale, Alain Bousquet, Maire d'Eyne, Pierre Blanque, Maire de Saint-Pierre-dels-Forcats, Président du syndicat intercommunal du Cambre d'Aze et de nombreux élus locaux.

> Pour une sécurité civile de proximité



Le Département a voté une enveloppe sans précédent de 12,5 millions d'€ pour le Service départemental d'incendie et de secours (SDIS) permettant de recruter 100 pompiers professionnels supplémentaires d'ici 2031, dont 14 recrutés cette année. 110 sapeurs-pompiers volontaires seront également recrutés cette année.

Pistes cyclables : le Département appuie sur la pédale



Encourager les déplacements du quotidien à vélo, promouvoir l'offre de cyclotourisme...

Le Département poursuit son ambition avec la création de plus de 250 km de nouvelles pistes cyclables dans les prochaines années.

Plus de 500 km d'itinéraires cyclables ont déjà été aménagés. L'objectif est d'ouvrir dans les prochaines années plus de 250 km de nouvelles pistes cyclables pour faciliter les déplacements quotidiens à vélo. Avec le Plan Vélo 2024-2030, le Département active les leviers pour développer l'usage du vélo. Il s'agit de créer un écosystème de services de proximité autour du vélo (ateliers d'autoréparation, recyclage, livraison à vélo...); promouvoir l'offre de cyclotourisme et de loisirs avec les grands itinéraires (Véloroute V81 Le Barcarès-Bayonne, Euro-Vélo 8 Athènes-Cadix, Aguille de la Mar...); faire du Département un employeur pro-vélo. Pour concilier tous les usages, un Comité des usagers du vélo a été créé le 5 février dernier, avec des représentants du département, des associations cyclistes, des sportifs et des professionnels. Une charte départementale des aménagements cyclables sera créée. Un travail d'animation sera mis en place pour son élaboration d'ici juillet prochain.



© Photo : Just Happiness / Sylvie Fraissard



► **Jean Roque**

Vice-Président du Département en charge des Mobilités, du Très Haut Débit et des usages du Numérique

« Notre responsabilité en tant qu'élu : aménager le territoire de manière durable, pour répondre aux enjeux du quotidien et anticiper l'avenir. »

> Très Haut Débit : un territoire 100 % connecté d'ici 2026

Depuis 2019, le Département déploie la fibre sur l'ensemble du territoire, avec son opérateur de service public Numérique 66*.

En choisissant de construire un réseau public, le Département fait le choix du service public pour tous. Mené en concertation avec les collectivités locales, l'accès au numérique est évidemment un enjeu majeur d'aménagement du territoire et de compétitivité. Et grâce à ces aménagements, le Département franchit une étape supplémentaire en se projetant sur la création d'un catalogue de services accessible aux collectivités locales. Une vraie avancée en terme de mutualisation

des données et des ressources pour bon nombre de communes, rurales notamment ! Grâce au Très Haut Débit, l'ensemble des collèges bénéficie aujourd'hui d'un réseau numérique participatif, leur permettant d'avoir accès à de nouveaux supports numériques éducatifs. Le Très Haut Débit représente un « plan de relance » de 200 millions d'€. Autant de perspectives et d'emploi local créés par le Département !

* Excepté sur le territoire de la Communauté urbaine de Perpignan qui a choisi son opérateur privé.



> **Gaël Razès,** membre de l'association Vélo en Têt et du Comité des usagers

« Nous attendions la création de cette instance depuis longtemps. Les débuts sont prometteurs. Avec la charte des aménagements cyclables, nous espérons que ce qui sera décidé collégialement sera appliqué sur le terrain. »



© Photo : Cyril Landrieau

Le Département dessine l'avenir durable du port de Port-Vendres

Un nouvel élan économique pour le port. C'est tout l'enjeu de la requalification par le Département du quai Dezoums, qui sera inauguré cette année.

Plus de 620 emplois directs et indirects dépendent de l'activité du port. L'enjeu est important... « Aujourd'hui, Port-Vendres reçoit 260 000 tonnes de bananes par an, notre objectif est d'atteindre rapidement les 350 000 tonnes. Et d'ici la fin de la concession du port en 2039, on peut se fixer comme objectif d'avoir doublé nos volumes de départ, avec la diversification », explique Jérôme Fabre, le patron de la Compagnie Fruitière. Le Département a choisi la Compagnie Port-Vendraise comme nouveau délégataire du port de Port-Vendres, dont le mandataire est Transit Fruits, avec la Chambre de Commerce et d'Industrie et la SAFIDI (Société d'aide au financement du développement industriel, filiale d'EDF). Le quai Dezoums*, encore en construction au port de Port-Vendres, permettra aux bateaux de venir se brancher directement sur

l'infrastructure. Autant de CO2 en moins dans l'atmosphère ! Une nouvelle ligne à l'export est actuellement en développement avec le Sud de la Méditerranée. Rappelons que le port de Port-Vendres est le 2^{ème} hub français de fruits et légumes sur la façade méditerranéenne.

* Propriété du Département. La surface totale de la plate-forme est de 14 000 m². Le Département a voté un programme pluriannuel d'investissements pour la modernisation du port de Port-Vendres de 48 millions d'€ pour la période 2025-2031.

À venir :

Présentation du film "Port-Vendres : sauvegarde du patrimoine sous-marin", en présence du réalisateur Philippe Benoist et des membres de l'équipe de tournage, Stéphane Kowalczyk et Philippe Kern au cinéma Le Vauban à Port-Vendres & au Castillet à Perpignan.



♦ **Hermeline Malherbe**, Présidente du Département

« Le développement économique du port de Port-Vendres va de pair avec un programme favorisant la préservation de l'équilibre écologique du site. 131 micro-habitats de poissons juvéniles vont être installés cette année sur le quai Dezoums. Grâce à l'appui du Département, une plateforme de recherche de l'Université de Perpignan s'est installée sur l'anse Gerbal. Ce projet global de requalification du port vise à consolider ses activités dans son ensemble : la pêche, le commerce bien sûr mais aussi, l'activité de plaisance et de grande plaisance. »



Conseillers Départementaux Juniors, des jeunes élus qui représentent les collégiens

Élus pour 2 ans, 61 collégiennes et collégiens vont s'initier à la vie démocratique départementale, débattre et proposer un plan d'actions pour améliorer la vie au collège.



♦ **Marie-Pierre Sadoury**
Vice-Présidente du Département en charge de l'Éducation et de la Jeunesse

« Fière de cette assemblée représentative de l'ensemble des collèges publics du département. On compte sur vous pour porter la parole des collégiens ! »



Réunis pour la première fois officiellement le 29 janvier dernier à l'Hôtel du Département à Perpignan, les 61 jeunes qui composent cette Assemblée sont issus des 31 collèges du territoire. Initiée par le Département en 2019, l'Assemblée Départementale des Collégiens est un lieu d'initiation à la citoyenneté, à l'engagement et à la vie démocratique, en offrant aux jeunes un espace où s'exprimer librement sur leurs sujets de préoccupation, y compris sur des propositions et politiques de la collectivité. La dernière mandature s'est clôturée en juin 2024 et a permis le vote de 10 délibérations comprenant des actions concrètes ainsi que la rédaction d'une charte de laïcité. Cette nouvelle Assemblée va se réunir chaque semestre et plancher sur des thèmes portés par les valeurs de solidarité, d'écologie et de citoyenneté, en lien avec la Direction Éducation, Jeunesse et Sport du Département et des fédérations d'éducation populaire telles que la Ligue de l'Enseignement, les Francas, l'AFEV*, les Foyers ruraux, les Petits Débrouillards.

* Association de la Fondation Etudiante pour la Ville.



Félicitations à Malia Mercury du collège de Saint-André et Guélovan Langlois-Marchal du collège de Saint-Paul-de-Fenouillet, élus co-présidents de cette nouvelle assemblée.

La culture pour tous !

À la Maison de la Catalanité, dans les Maisons sociales de Proximité, le Département crée des rencontres entre les artistes locaux et les habitants, notamment avec celles et ceux qui en sont les plus éloignés.

Le parcours du Spectateur, vous connaissez ? Lancé par le Département il y a un an, ce nouveau dispositif culturel invite des personnes éloignées de la culture à participer à des visites d'expositions, des ateliers d'art, des rencontres avec des artistes... Pour bon nombre de personnes en situation de fragilité, l'accès à la culture ne va pas toujours de soi, en raison de difficultés liées à l'accessibilité ou par des freins que les personnes se mettent elles-mêmes en lien avec leurs problématiques personnelles. Des ateliers

« Arts et rencontres » sont également proposés à d'autres publics, tels que les jeunes de l'Institut départemental de l'enfance et de l'adolescence, aux mamans et aux tout-petits dans le cadre des rendez-vous de la Protection maternelle et infantile, aux seniors suivis par le CLIC de la Maison sociale de proximité de Perpignan, ainsi que pour les personnes en réinsertion professionnelle. Le travail se fait en concertation avec les acteurs de la solidarité du Département, maillons essentiels de la réussite de ce projet.



♦ **Charles Chivilo**,

Conseiller départemental en charge de la Culture et du Patrimoine

« Ce dispositif tisse aujourd'hui sa toile. C'est notre devoir de favoriser cet accès à la culture, de faciliter l'accès du plus grand nombre aux œuvres, aux différentes pratiques artistiques et de reconnaître leurs droits culturels. »

> Castelnou & vous !



Magnifié au fil des saisons, ce grand site historique catalan et joyau des Aspres a retrouvé une nouvelle jeunesse depuis que le Département en a fait l'acquisition en 2018. Après d'importants travaux de réhabilitation, de mise en sécurité du site, le Département enclenche aujourd'hui une nouvelle phase de développement et de valorisation de notre château-paysage. Castelnou, le château-paysage, inscrit dans la stratégie départementale du Tourisme et des Loisirs, est désormais ouvert. Un programme d'animations enrichi vous est proposé ! Chasses au trésor, Journées médiévales... Rendez-vous le 19 avril pour la « Journée du chien ! »



► **Madeleine Garcia-Vidal,**

Vice-Présidente du Département déléguée à l'Enfance-Famille

« Le Département s'appuie sur des femmes et des hommes, les familles d'accueil, pour apporter un cocon familial apaisé aux enfants qui sont confiés au Département dans le cadre de l'Aide Sociale à l'Enfance. »



« Offrir un cadre familial bienveillant qui aide les enfants accueillis à grandir, c'est essentiel ». Pour Louisa (ci-dessus sur la photo), devenir assistante familiale était devenu une évidence. Comme elle, ils sont aujourd'hui 250 à exercer ce métier dans les Pyrénées-Orientales. Le nombre d'enfants confiés augmente chaque année. Au 1^{er} janvier 2025, nous comptons 3 224 accompagnements. Le Département consacre un budget en évolution constante depuis

2017 : soit une évolution de + 50% en 8 ans. Le Département lance aujourd'hui une nouvelle campagne de recrutement destinée aux personnes souhaitant devenir assistant familial. Le métier consiste à accueillir chez soi des enfants qui ne peuvent plus vivre au sein de leurs familles et qui ont besoin de cadre et de soutien.

Contact de la Direction Enfance Famille : 04 68 85 87 01

Assistant familial, plus qu'un métier, un engagement !

Dans le cadre de sa mission de protection de l'enfance, le Département recrute des assistantes et assistants familiaux pour accueillir et accompagner les enfants confiés à l'Aide Sociale à l'Enfance. Rejoignez notre équipe !

Avec le Département, un accès aux soins près de chez vous



► **Françoise Fiter**

Vice-Présidente du Département déléguée à la Santé, Personnes âgées, Personnes handicapées

« Pour lutter contre la désertification médicale, le Département a voté le 13 mars dernier une subvention de 33 000€ au centre de santé d'Alénia et soutient des contrats locaux de santé. Le Département s'associe à ces initiatives qui renforcent et développent les moyens de mobilisation et de coordination des ressources au service des habitants, pour une santé plus efficace et plus proche. »

L'offre de soins s'étoffe dans les Pyrénées-Orientales. Centres publics de santé, maisons de santé pluriprofessionnelles... L'enjeu est d'offrir à tous un égal accès à la santé.

Depuis 2022, en lien avec la Région, le Département finance la création et le développement de 4 centres publics de santé à Millas, Fourques, Amélie-les-Bains et Céret. L'Assemblée départementale a également voté le soutien aux contrats locaux de santé (CLS) pour les territoires des communautés de communes Pyrénées-Cerdagne, Pyrénées-Catalanes, Vallespir, Haut-Vallespir et Agly-Fenouillèdes. Ces Contrats Locaux de Santé sont des instruments de déploiement des politiques de santé dans les territoires. Ils sont conclus entre l'Agence Régionale de Santé et les collectivités territoriales et portent sur la promotion de la santé, la prévention, le soin et l'accompagnement médico-social. Même si la santé est de compétence nationale, le Département active tous les leviers pour lutter contre la désertification médicale. Pour fidéliser les étudiants en médecine et favoriser leur installation, le Département a soutenu la Maison des internes, près du Centre Hospitalier de Perpignan et plaide en faveur de la mutation du Centre Hospitalier en un Centre Hospitalier Universitaire (CHU).

Le Département facilite l'accès au logement pour les jeunes !



Le saviez-vous ? Le Département a permis la création de deux Résidences Habitat Jeunes à Perpignan et à Argelès-sur-Mer. Le fruit d'une politique volontariste.



La Résidence Habitat Jeunes, dédiée aux 18-30 ans, est située au 1445 avenue Julien Panchot à Perpignan. Gérée par La Ligue de l'Enseignement, des logements seront attribués dès juillet prochain. Sur la photo ci-dessus, Toussainte Calabrèse, Vice-Présidente du Département, entourée de jeunes de la Résidence Habitat Jeunes Roger Sidou St Assisclé à Perpignan, avec Hervé Massé, Directeur et Gilles Trilles, coordinateur de la politique logement au Département.

Dans un contexte de pénurie de logements sociaux ou à vocation sociale, le Département cofinance deux nouvelles résidences habitat jeunes composées de 130 places (T1 et T2) réparties sur Perpignan et Argelès-sur-Mer, pour un montant total de plus d'1,5 millions d'€*. Et, pour faciliter l'accompagnement des jeunes de 15 à 30 ans, un partenariat avec le Bureau information Jeunesse a permis de lancer « La Boussole des Jeunes Logement » avec plusieurs offres de services en ligne : informations sur le logement étudiant, sur les dispositifs d'aide pour accéder à des logements sociaux, sur les droits locatifs... Le Département soutient par ailleurs des jeunes accompagnés dans le cadre de l'Aide sociale à l'Enfance pour accéder à un logement décent et pérenne. En 2024, 12 jeunes ont été accompagnés, en lien avec le partenaire Habiter en Terre Catalane, de manière globale grâce au dispositif « Une clé pour toi ! ».

* Dans le cadre du Plan Départemental d'Action pour le Logement et l'Hébergement des Personnes Défavorisées (PDALHPD), coprésidé avec l'État.



► **Toussainte Calabrèse,**

Vice-Présidente du Département en charge de l'Habitat et du Logement

« Construction de logements accessibles, création d'outils pour faciliter les démarches et avoir accès à leurs droits... Autant d'actions volontaristes que le Département met en œuvre au service des jeunes du territoire. »



+ d'infos sur : boussole.jeunes.gouv.fr



Hermeline Malherbe a inauguré le 10 février dernier l'Institut de formation d'aide-soignants à Bourg-Madame, rattaché au CH de Perpignan. Ce projet, auquel le Département participe financièrement, répond à la volonté du Département de renforcer la formation et l'emploi dans le secteur sanitaire et médico-social.

« La solidarité n'est pas qu'un choix, **c'est une responsabilité !** »

Le Département accompagne les personnes en situation de précarité et favorise leur "juste" place dans la société.

Ne laisser personne au bord du chemin est l'objectif du Département qui agit en faveur de la lutte contre les exclusions pour tous les publics en difficulté. Il anime et finance le réseau partenarial (logement, social, santé, emploi), en faveur du développement social et de l'insertion : mise en place d'actions de remobilisation et de formation, aides à la création d'entreprise, accès à l'emploi par la mobilisation de contrats aidés...

L'accompagnement du Département est global et déploie une large palette d'actions. Lever les freins pour l'accès à l'emploi est au cœur de la feuille de route du Département, notamment sur le sujet de la mobilité qui reste aujourd'hui un obstacle majeur à la reprise d'une activité. Pour ce faire, le Département travaille en concertation étroite avec un ensemble de partenaires afin d'ancrer le vélo comme une solution pour faciliter les déplacements de tous, en finançant l'acquisition d'un vélo et en accompagnant à son usage.



Grâce à l'Aide départementale de retour à l'emploi, Paulo et Jean-Pierre, en parcours d'insertion, peuvent compter sur un vélo électrique pour se rendre sur des chantiers d'insertion répartis sur toute la Côte Vermeille.



► Rémi Lacapère

Vice-Président du Département en charge de l'Insertion sociale et professionnelle

« Lever les freins bloquant le retour à l'emploi en facilitant la mobilité de tous, fait partie intégrante de nos champs d'action. Au Département, nous aidons les personnes à retrouver une activité en agissant sur divers leviers : la mobilité, l'accès au logement, la garde des enfants, la santé... »



► Partageons nos différences, nos valeurs avec le sport !

Le sport comme moteur pour l'intégration sociale et la solidarité, voilà le pari du Département avec les « Missions d'Intérêt Général ».

Le 5 mars dernier au stade Gilbert Brutus à Perpignan, 36 jeunes de l'École Stéphanoise de Rugby à XIII de Saint-Estève ont rencontré les joueurs des Dragons Catalans, dans le cadre d'une Mission d'Intérêt Général (MIG). L'intérêt de ces missions est de favoriser l'échange et de mettre en avant les valeurs du sport. Tout au long de l'année, le Département accueille des jeunes issus de divers horizons. Cela peut concerner des jeunes orphelins des pompiers, des jeunes de l'Institut Départemental de l'Enfance et de l'Adolescence ou encore des jeunes souffrant d'un handicap.



► Alexandre Reynal,

Vice-Président du Département en charge du sport

« Le sport est un bon vecteur de lien, aide à se dépasser et à voir au-delà des différences. »



Expression libre

La parole des élu-e-s

Groupe Socialiste, Écologiste et Républicain

Un Budget solidaire et déterminé

Nos choix pour l'avenir se font en fonction du contexte national dans lequel nous évoluons et le climat actuel n'est pas propice à la sérénité des collectivités territoriales tant les coupes budgétaires imposées par l'État sont importantes, les laissant seules face à des dépenses de solidarité en constante progression. La participation collective au redressement national aurait dû être proportionnelle à la part de chacun dans le déficit public. Or force est de constater que les Départements doivent, en bonne partie, régler la facture pour palier les mauvais choix opérés par les gouvernements successifs du Président Macron. Malgré tout nous ne baissons pas les bras ! Notre bonne gestion durant ces années porte ses fruits : désendettement, charges financières réduites, charges de fonctionnement contrôlées et conditions d'emprunt favorables sur les marchés grâce à notre bonne santé financière. Nous parvenons à dégager les moyens de poursuivre notre projet et assurer le financement des solidarités, de soutenir le milieu associatif, culturel et sportif, d'agir en faveur de la santé, l'insertion, l'appui aux communes, des mobilités et dans l'entretien des routes, des collèges et du patrimoine. La Majorité départementale fait le choix d'un investissement conséquent pour préparer l'avenir avec les infrastructures de demain.

Groupe Droite, Centre et Indépendants des Pyrénées-Orientales

Réforme du RSA

Depuis ce 1^{er} janvier 2025, la Réforme du RSA « SOUS CONDITION », jusqu'alors expérimentée avec succès dans 29 départements au cours des 3 dernières années, est désormais entrée en vigueur partout en France. D'après le gouvernement, il s'agira « d'un accompagnement renoué dans l'emploi » dans lequel les bénéficiaires devront s'engager sur 15 h par semaine, à suivre des formations ou à se faire accompagner dans leurs démarches de retour à l'emploi, voire accomplir des heures de bénévolat dans des associations. Espérons que notre Département saisisse enfin la balle au bond pour œuvrer efficacement au retour à l'emploi durable des allocataires du RSA.

Groupe Communistes et Apparenté-e-s

La politique d'austérité du gouvernement nuit gravement à l'égalité Femme-Homme, facteur essentiel de justice sociale. Éducation, santé, les femmes sont les premières victimes des coupes budgétaires. La monoparentalité, très élevée dans notre département, expose davantage les femmes à la pauvreté. Agir contre ces choix et contre les discriminations font partie du même combat. C'est le sens de notre action au sein de la Majorité départementale.

Groupe Les Indépendants : Unis pour Agir en Pays catalan

Les orientations budgétaires pour l'année 2025 démontrent la difficile équation qui consiste à faire toujours plus avec toujours moins ! La conjoncture va nous amener à des arbitrages indispensables. S'il n'est pas envisageable de rogner sur les compétences du Département, notamment en matières d'aides sociales, il apparaît plus que nécessaire de trouver les économies dans le fonctionnement. Sans cela, ce sont les investissements pour nos communes qui vont en pâtir. Soyons courageux et inventifs pour présenter un budget qui va de l'avant !



► Aude Vivès

Vice-Présidente du Département
en charge de l'Attractivité, du Tourisme,
des Loisirs et du Thermalisme

« Le meilleur de notre département des Pyrénées-Orientales est monté à Paris au Salon International de l'Agriculture mettre en avant le savoir-faire et les produits de nos agriculteurs, de nos artisans d'exception et à travers eux, notre magnifique destination ! Ce Salon contribue à sa notoriété, à son rayonnement et doit nous redonner confiance en nos forces et en nos capacités à agir collectivement. Soyons fiers de notre Pays catalan ! »

Le Pays catalan au Salon International de l'Agriculture à Paris : une première !

Les producteurs catalans ont gagné 95 médailles au Concours Général Agricole du Salon International de l'Agriculture, qui se tenait à Paris du 22 février au 2 mars derniers !

18 producteurs et 5 associations étaient présents pour promouvoir les produits d'aquí : vins, produits de la mer, élevage, miel, huiles d'olive, amandes... Une première décidée conjointement par le Département et la Chambre d'Agriculture, avec la Région, et les partenaires Perpignan Méditerranée Métropole (Cap Sud 66), la Chambre de commerce et d'industrie, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat, l'Agence de Développement Touristique et le Conseil Interprofessionnel



des Vins du Roussillon. La concrétisation de la volonté politique d'élu-e-s de promouvoir l'agriculture, la viticulture, l'élevage et l'attractivité des Pyrénées-Orientales, est un acte fort à un moment où les professionnels sont confrontés à de nombreuses difficultés qui remettent en cause la pérennité de beaucoup d'exploitations agricoles. Promouvoir nos savoir-faire à Paris contribue à soutenir notre économie locale.



► Thierry Voisin,

Conseiller départemental chargé
de l'Agriculture et du Foncier

« L'agriculture est l'un des piliers fondateurs de notre identité. Les Pyrénées-Orientales, leader régional, avec 1 006 exploitations en bio et 27 746 hectares cultivés en bio, représentent 40 % de la Surface Agricole Utile. Le territoire est classé 1^{er} dans la région et 5^{ème} au niveau national pour la part de bio. »

Cooperació transfronterera : el Departament presenta la 2a convocatòria de projectes EsCaT

Després d'una primera convocatòria de projectes el 2024, el Departament presenta una 2a convocatòria per donar suport a projectes al servei dels habitants de l'Espai Català Transfronterer.



La segona convocatòria de projectes de l'Espai Català Transfronterer va ser presentada oficialment el 4 de març passat al Palau dels Reis de Mallorca per Hermeline Malherbe, presidenta del Departament; Xavier Guitart, delegat del Govern de la Generalitat a Girona i Miriam Lanero, diputada responsable dels programes europeus de la Diputació de Girona. Una jornada dedicada a compartir i a la solidaritat.

Des de 2008, més de 350 microprojectes transfronterers ja han rebut el suport del Departament i de la Generalitat de Catalunya, dins del marc del Fons de suport a microprojectes transfronterers, un altra eina de suport a les accions transfrontereres. La convocatòria de projectes 2025 s'obrirà a l'abril. Estigueu connectats!

L'Espai Català Transfronterer és un territori d'oportunitats. Després de la primera convocatòria del gener de 2024, adreçada a projectes de base, el Departament, amb la Generalitat de Catalunya i la Diputació de Girona, presenta la segona convocatòria de projectes, dirigida aquest cop a petits projectes. "L'Espai Català Transfronterer vol desenvolupar un marc estable i propici a la cooperació entre el Departament i les comarques gironines. Volem ser un motor per

construir col·lectivament respostes innovadores als reptes actuals", explica Hermeline Malherbe. Aquest espai, que representa més d'1 249 000 d'habitants i 447 municipis, comparteix nombrosos objectius i reptes comuns: desafiements climàtics (aigua, agricultura), la llengua i la cultura, naturalment, així com l'esport, la ciutadania, l'educació ambiental, la inclusió social o els paisatges. Aquesta segona convocatòria, dotada amb 796 796,33€ de fons europeus, s'adreça a projectes multitemàtics i cofinanciarà projectes que contribueixin a millorar la qualitat de vida dels habitants de l'Espai Català Transfronterer. Aquests projectes reben el suport de la Comissió Europea, en un 65%, dins del marc del Programa Europeu de Cooperació Transfronterera POCTEFA 2021-2027. Els projectes poden ser presentats fins al 4 de juliol de 2025. Els projectes seleccionats es donaran a conèixer a finals d'any.

Contacte : escat@cd66.fr

Article en français
et + d'infos sur :
ledepartement66.fr



► Nicolas Garcia

1r Vicepresident del Departament, encarregat de
Catalanitat i d'Afers Transfronterers

« Aquesta convocatòria dona l'oportunitat a tothom de participar. Amb aquesta proposta, volem promoure que la societat civil s'apropii el fet transfronterer. Es tracta de reforçar els vincles dins d'aquest espai transfronterer compartit, així com de treballar per un territori més resilient i sostenible. »



Votre info logement avec l'ADIL

Syndics bénévoles : réelles économies ?

Madame T., copropriétaire bailleur, s'inquiète de la gestion de sa copropriété de 5 lots par un syndic bénévole depuis 3 ans. Plusieurs problèmes sont relevés : absence d'assemblées générales, travaux réalisés par un copropriétaire, répartition des coûts à parts égales sans tenir compte des tantièmes, absence de suivi des sinistres. L'ADIL 66 rappelle que toute copropriété doit tenir une assemblée générale annuelle et que le syndic bénévole a les mêmes obligations qu'un professionnel, les décisions non validées en AG ne sont pas opposables, la répartition des charges doit respecter le règlement de copropriété. Une gestion non conforme dévalorise le bien immobilier et empêche l'accès aux aides pour les travaux. L'ADIL 66 propose des ateliers gratuits sur la copropriété pour informer sur les rôles, droits et obligations des différents acteurs. L'ADIL 66, a pour mission d'informer gratuitement les usagers sur leurs droits et obligations en matière de logement.

Présidée par Toussainte Calabrése. L'ADIL 66 se situe 2, rue Pierre Dupont à Perpignan. / Tél. 04 68 52 00 00
E-mail : contact@adil66.org / Notre actualité : www.adil66.org / Facebook : facebook.com/adil66.org / LinkedIn : [adil66](https://linkedin.com/company/adil66)



Le CAUE 66 lance son premier concours photo !

En partenariat avec le journal L'AGRI, le CAUE vous invite à participer à notre concours photo dédié au petit patrimoine ! Lavoires, croix, pigeonniers, agulles, moulins... ces éléments constituent l'identité des communes du département et témoignent des anciennes pratiques artisanales, industrielles, agricoles. Or, bien souvent, ces ouvrages oubliés s'avèrent vulnérables. Munis de votre smartphone ou d'un appareil photo, partez à la découverte du petit patrimoine de notre territoire et partagez avec nous vos découvertes ! Les plus belles productions seront présentées dans l'exposition du CAUE 66, dans le cadre du festival Visa OFF 2025. Un prix récompensera les trois photographes lauréats. Date limite de concours : lundi 30 juin 2025. Consultez le règlement du concours et téléchargez votre(vos) photo(s) à l'aide du formulaire mis en ligne sur notre site internet.

Créé par le Département dans le cadre de la loi sur l'architecture du 3 janvier 1977, présidé par Marie-Pierre Sadoury, le CAUE vous accueille au 11 rue Bastion Saint-François à Perpignan. Tél. 04 68 34 12 37 / E-mail : contact@caue66.fr / + d'infos : www.caue66.fr

